

RAPPORT DE MISSION D'OBSERVATEUR

Océan	Atlantique
Nom Observateur	Martin PROTAT
Nom Thonier	VIA EUROS
Date début / fin de la marée	09/12/12 - 18/01/13

Sommaire

1. INFORMATION GENERALE.....	3
2. CARACTERISTIQUES SUCCINCTES DU THONIER	4
3. BILAN GLOBAL DE LA MAREE.....	4
3.1. CARTOGRAPHIE DE LA ZONE PROSPECTEE	4
3.3. CALENDRIER DES CAPTURES	6
3.4. NOMBRE DE CALEES SELON LE TYPE D'ASSOCIATION	6
3.5. UTILISATION DES OBJETS FLOTTANTS.....	7
3.6. AUTRES OBSERVATIONS REMARQUABLES	8
4. CAPTURES DE THONIDES.....	8
4.1. THONIDES CONSERVES	8
4.2. THONIDES REJETES	9
5. CAPTURES ACCESSOIRES	9
5.1. LISTE DES ESPECES.....	9
5.2. RESULTATS PAR GROUPE D'ESPECES.....	11
ANNEXE 1 : CARACTERISTIQUES ET APPARAUX DE PECHE	12
ANNEXE 2 : CALENDRIER DE LA MAREE.....	14
ANNEXE 3 : REMARQUES PARTICULIERES SUR LE DEROULEMENT DE LA MISSION.....	16

1. Information générale

Le présent rapport est une synthèse du travail réalisé lors d'un embarquement sur le VIA EUROS dans l'océan Atlantique du 9 décembre 2012 au 18 janvier 2013 sous le commandement de Jean-Marc JANNEZ.

Le travail effectué s'inscrit dans le cadre du « Programme national pluriannuel de collecte de données de base » mis en œuvre par la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture et dont le volet Pêche thonière tropicale est réalisé sous la responsabilité scientifique de l'IRD et sous la responsabilité technique de la société « Oceanic Développement » basée à Concarneau.

La collecte d'information a été faite à l'aide des cinq types de formulaires fournis :

- ✓ Formulaire A, paramètres de route et environnement : informations sur la position du bateau fournies par l'ordinateur de navigation ou divers autres appareaux, autres informations demandées fournies par le capteur de température, l'anémomètre, le loch, etc.... Les données sur l'activité autour du bateau (bateaux alentours et métiers pratiqués) sont fournies par l'observation aux jumelles et les radars.
- ✓ Formulaire B, caractéristiques de la pêche : les informations sur l'estimation du banc, son épaisseur et sa profondeur ont été données par le capitaine et son second, surtout à partir de la lecture du sonar latéral qui a été utilisé de manière constante, et parfois du sondeur lorsque le poisson se trouve sous le bateau. Le sonar latéral a ici une importance considérable et est toujours utilisé en cas d'observation d'un système. Les données sur les captures ont surtout été obtenues auprès du chef mécanicien. Les données sur les quantités rejetées ont été communiquées par le capitaine ou le chef mécanicien, parfois auprès du bosco en cas de chavirage de la poche.
- ✓ Formulaires C1 et C2, échantillonnages de taille pour les thonidés et les espèces associées.
- ✓ Formulaire D, caractéristiques des objets flottants rencontrés.
- ✓ Formulaire rencontre, identification et activité des navires aux alentours

Dans le cadre d'un programme de conservation et de gestion durable des stocks de thon obès et d'albacore, la recommandation 11-01 de l'ICCAT impose en effet une interdiction de pêche ou d'activités de soutien à la pêche en association avec des objets flottants, type DCP du 1^{er} janvier au 28 février dans une zone délimitée du Golfe de Guinée. Les navires mesurant plus de 20 mètres ont alors obligation d'embarquer à bord un observateur, pour pouvoir prendre part à la pêcherie dans la zone et pendant la période susvisée.

Des formulaires complémentaires ont été élaborés dans le cadre du moratoire afin de recueillir l'ensemble des données demandées en appendice 2 de la recommandation 11-01 de l'ICCAT :

- ✓ Formulaire I1, respect de la réglementation ICCAT : conformité du journal de bord (captures et positions GPS) et observations des navires non conformes aux mesures de gestion et de conservation de l'ICCAT.
- ✓ Formulaire I2, récupération de marque : dans le cas de la récupération d'individus marqués (espèce, taille, poids, type de marque, informations concernant la capture).
- ✓ Formulaire I3, informations générales sur la marée.
- ✓ Formulaire I4, description de la calée : heures de début de boursage, début et fin du salabardage.
- ✓ Formulaire I5, données environnementales : indices de nébulosité et de visibilité.
- ✓ Formulaire I6, description des objets flottants rencontrés et des individus maillés.

Le formulaire I1 a été transmis par mail ou par fax toutes les semaines au Centre National de Surveillance des Pêches par l'observateur.

2. Caractéristiques succinctes du thonier

Au sein d'une flotte actuelle de 4 thoniers pêchant dans l'océan Atlantique et appartenant à l'armement Saupiquet, le VIA EUROS est un navire d'une longueur de 78,33 mètres pour une largeur de 13,68 mètres. La capacité de ses cuves est de 1 620 m³ et il peut ainsi congeler environ 1 100 tonnes de poissons.

Ce navire a été construit en 1991 au chantier Campbell San-Diego Californie. L'équipage est composé de 27 hommes de quatre nationalités différentes (française, ivoirienne, sénégalaise et ghanéen).

Les caractéristiques détaillées et apparaux de pêches sont présentés en *annexe 1*.

3. Bilan global de la marée

3.1. Cartographie de la zone prospectée

La prospection a eu lieu sur une zone plutôt étendue dont les positions géographiques extrêmes atteintes sont :

3°00' N
1°00' N
17°00' W
3°53' W

Trois zones de pêches se distinguent :

- Une première zone s'étendant de 15°W à 16°W et de 1°30'N à 3°N ;
- Une seconde zone de 16°W à 17°W et 1°N à 2°N ;
- Une troisième zone à l'Est des deux premières de la limite Ouest du moratoire (5°W) à 6°W, et entre 2°N et 3°N.

Le calendrier des opérations est détaillé en *annexe 2*.

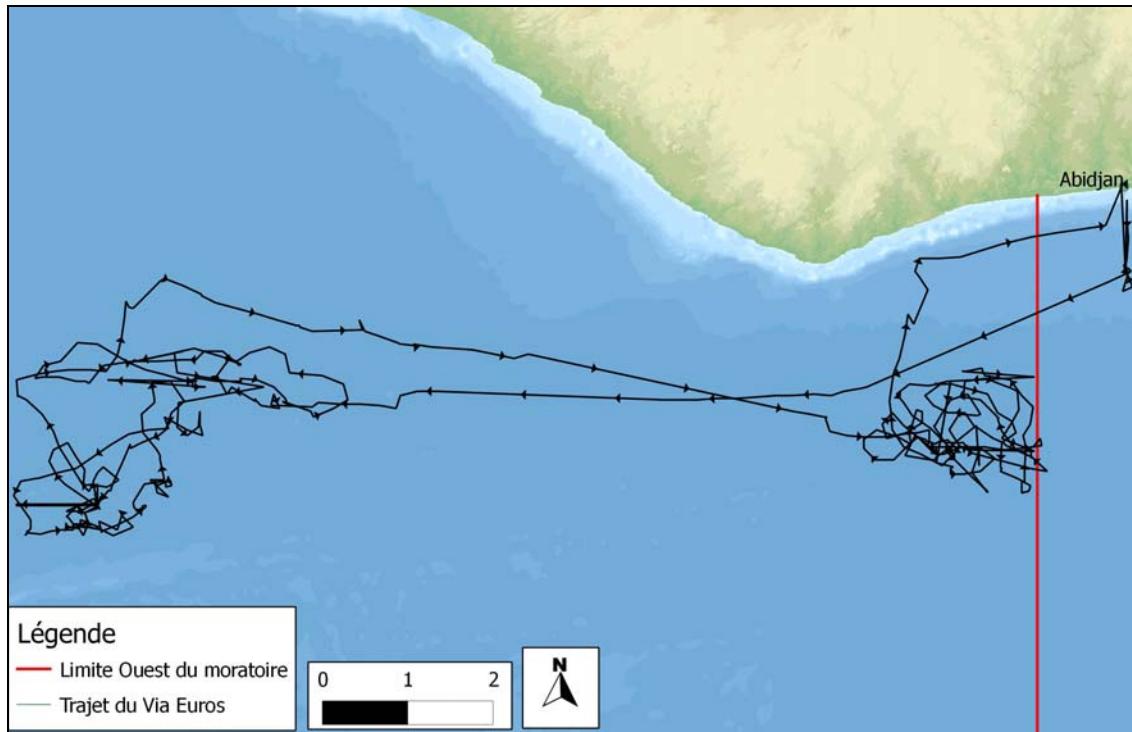


Figure 1. Itinéraire de prospection du Via Euros, marée du 09/12/2012 au 18/01/2013.

3.2. Stratégie de pêche

Sur une marée de 40 jours, on compte 37 jours en pêche effective. Sur toute la marée, le navire a fait route toute la nuit ou la majeure partie de la nuit à 3 reprises et par conséquent été stoppé toute la nuit ou la majeure partie de la nuit 37 fois.

Durant cette marée, le capitaine a choisi différentes stratégies de pêche.

Tout d'abord, il a choisi de faire route vers l'Ouest où de nombreux bateaux rapportaient la présence d'abondants bancs de gros albacores. Tout en effectuant cette route, nous avons rencontré plusieurs épaves et effectué quelques pêches sur celles-ci. Arrivé à 14°W, les bancs d'albacores avaient disparu et le capitaine a pris la décision de concentrer sa recherche dans la première zone décrite dans le paragraphe 3-1 (15°W à 16°W et de 1°30'N à 3°N) où les épaves étaient nombreuses.

Aux alentours du 20 décembre, nous mettons le cap à l'Ouest sur la seconde zone décrite dans le paragraphe 3-1 (16°W à 17°W et 1°N à 2°N) pour pêcher sur banc libre et effectuons ainsi quelques pêches jusqu'à ce que notre filet se déchire nous faisant perdre deux jours de réparation et nous contrignant à changer de zone et à abandonner la pêche sur banc libre.

Après réparation, le capitaine prend la décision de remonter au Nord où le courant est moins violent et les risques de déchirer le filet réduits.

Nous mettrons également le cap à l'Est pour les mêmes raisons et recherchons en priorité les épaves.

Le loch étant en panne, aucune information sur la distance parcourue n'a pu être récoltée.

3.3. Calendrier des captures

Au regard de la figure 2, les meilleurs tonnages de la marée ont été réalisés le 21/12/2012 (140 tonnes en 2 calées), le 04/01/2013 (105 tonnes en 1 calée), le 06/01/2013 (95 tonnes en 2 calées) et ont été effectués sur bancs libres pour le 21/12/2012 ; et sur objets flottants pour le 04/06/2013 et le 06/01/2013.

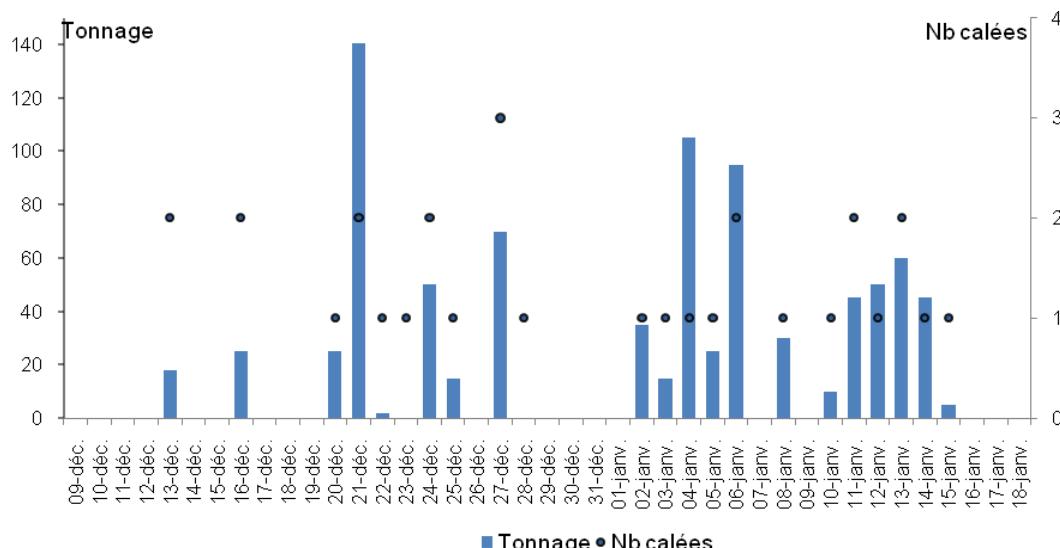


Figure 2. Calendrier des captures au cours de la marée du Via Euros.

3.4. Nombre de calées selon le type d'association

Le tableau 1 présente la répartition des calées pendant la marée en fonction du type d'association et en distinguant les coups positifs des coups nuls.

Tableau 1. Répartition des calées au cours de la marée.

Période	Sous banc libre	Avec baleine(s)	Avec requin baleine	Sous épaves	Total
Coups positifs	4	0	0	22	26
Coups nuls	5	0	0	0	5
Total	9	0	0	22	31

31 calées ont été réalisées au cours de cette marée.

Ce total a été réalisé sur deux types d'associations (bancs libres et épaves) avec une majorité de coups de senne sur les épaves qui représentent 71% des calées.

Le 21 décembre 2012, deux pêches ont été réalisées sur la même matte se soldant pour la première par un coup nul et pour la seconde, par la capture de 140 tonnes de thons albacores.

Les tonnages pêchés par calée varient de 5 à 105 tonnes pour les calées sur épaves, avec une moyenne de 31,9 tonnes par calée, et de 2 à 140 tonnes pour les calées sur banc libre, avec une moyenne de 32,9 tonnes par calée.

26 coups positifs ont permis la capture d'espèces commerciales de thons (229,21 tonnes sur bancs libres et 636 tonnes sur épaves). Les coups nuls sont au nombre de 5, et concernent uniquement les calées sur bancs libres. La figure 3 montre la répartition des coups nuls et positifs en fonction du type d'association.

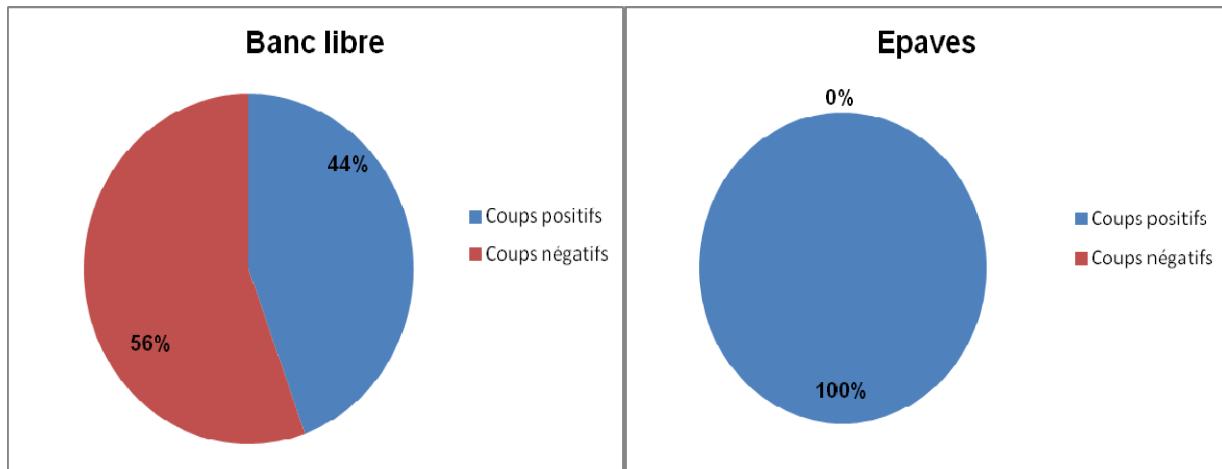


Figure 3. Répartition des coups nuls et positifs en fonction du type de pêche.

3.5. Utilisation des objets flottants

Le tableau 2 dresse le bilan du nombre d'objets flottants visités en fonction de leur catégorie en précisant s'ils ont simplement été visités ou s'ils ont fait l'objet d'une calée.

Les objets flottants sont principalement représentés par les radeaux balisés avec un recensement de 66 sur 75 objets au total. Sur ces 66 radeaux, 20 ont été jugés intéressants pour la réalisation d'une calée.

Sur 40 jours de pêche, 28 jours ont comporté des découvertes d'épaves. 5 jours à 1 épave ,12 jours à 2 épaves, 2 jours à 3 épaves, 6 jours à 4 épaves, 2 jours à 5 épaves et 1 jour à 6 épaves.

Tableau 2. Nombre de DCP visités (avec et sans pêche) et mis à l'eau

Type de DCP (Tableau 8)	Nombre visités	Nombre pêchés	Nombre mis à l'eau	Nombre de tortues associées
04 - Charogne (cachalot)	1	0	0	0
06 - Radeau balisé en dérive	44	20	2	1
12 -.Filet ou morceau de filet	1	0	0	0
15 - Radeau en dérive	0	1	0	1
16 - Radeau ou bouée en dérive	3	0	0	0
17 - Objet métallique	2	0	0	0
99 - Radeau + filet réunit	0	1	0	0
TOTAL	51	22	2	0

Trois tortues ont été remontées à bord, l'une d'entre elles était déjà morte depuis plusieurs jours, les autres ont été immédiatement remises à l'eau. Seulement 2 ont été notées dans les formulaires D car celle déjà morte n'avait pas été repérée avant la calée.

Selon la figure 4, la réalisation de calée sur objet flottant a principalement lieu au niveau des radeaux balisés en dérive, avec 30% sur lesquels il y a eu une opération de pêche.

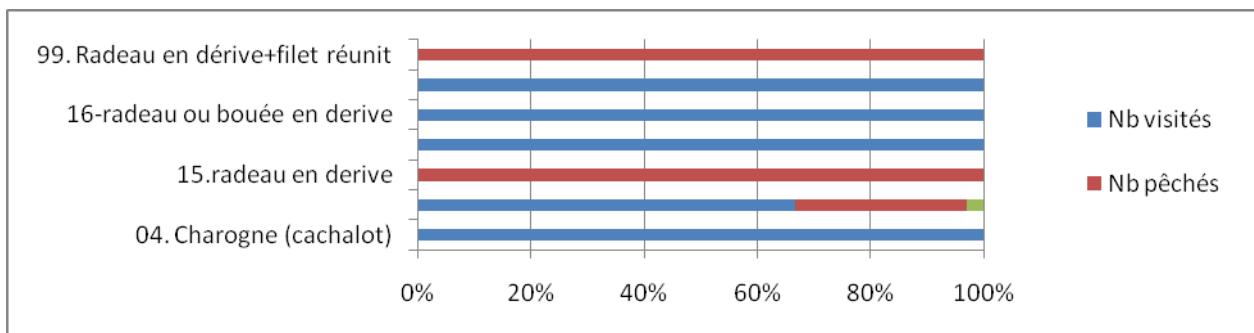


Figure 4. Pourcentage des DCP visités, pêchés et mis à l'eau.

3.6. Autres observations remarquables

La durée moyenne des calées sans avarie était relativement constante avec environ 1 h 45, mais la quantité de poisson pêché pouvait augmenter le temps de salabardage et par conséquent le temps de pêche.

4. Captures de thonidés

4.1. Thonidés conservés

Sur cette marée, le VIA EUROS a capturé 865,21 tonnes de thons (Tabl. 3 et Fig. 5), avec une proportion très importante de listaos qui représente 73% de la capture totale.

Les calées sur épaves représentent la majorité du tonnage mis en cuve, avec 636 tonnes de thons pêchés soit 74% de la capture totale. Sur ce type d'association, l'espèce présente en majorité est le listao, avec 632 tonnes, soit 99%.

Les calées sur bancs libres sont principalement représentées par des captures d'albacores avec 215,21 tonnes pêchées soit 94% de la capture sur ce type d'association.

Tableau 3. Répartition des captures de thons (en tonnes) par espèce et par association

Captures	YFT	SKJ	BET	ALB	Total
Bancs libres	215.21	0	13	1	229.21
Épaves	2	632	2	0	636
Total	217.21	632	15	1	865.21

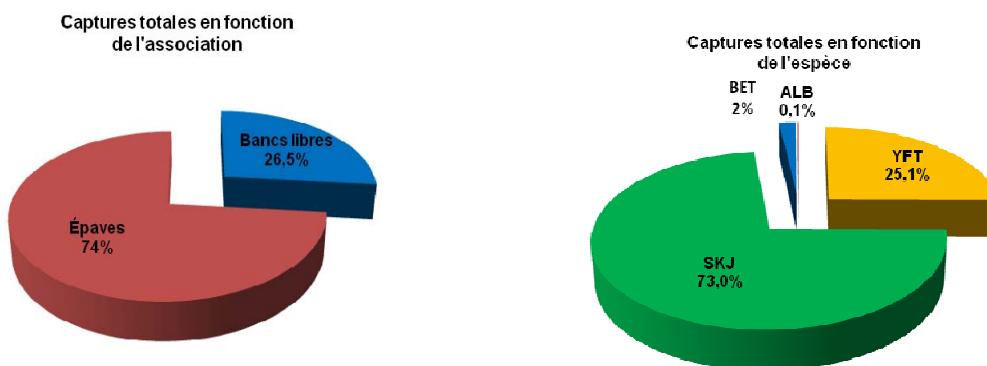


Figure 5. Composition des captures de thons par associations et par espèces.

4.2. Thonidés rejetés

Aucun rejet n'a été effectué sur cette marée

5. Captures accessoires

5.1. Liste des espèces

Le tableau 5 dresse la liste des espèces accessoires pêchées au cours de la marée, en distinguant celles qui sont sur banc libre de celles qui sont sur épave et en indiquant pour chaque espèce le nombre de calées où elle a été capturée.

Tableau 5. Inventaire des espèces composant la capture accessoire, selon le type de calée par groupe.

Nom latin	Nom commun	CODE	Banc libre	Banc sur épave
Tortues				
<i>Caretta caretta</i>	Tortue caouane	TTL	0	3
<i>Eretmochelys imbricata</i>	Tortue imbriquée	TTH	0	1
Requins				
<i>Carcharhinus altimus</i>	Requin babosse	CCA	0	1
Autres poissons				
<i>Kyphosus sectatrix</i>	Calicagère	KYS	0	1
<i>Lobotes surinamensis</i>	Vielle de bois	LOB	0	8
<i>Coryphaena hippurus</i>	Caméléon	DOL	0	16
<i>Seriola rivoliana</i>	Sérieole limon	YTL	0	6
<i>Elagatis bipinnulata</i>	Commère saumon	RRU	0	21
<i>Caranx crysos</i>	Carangue coubali	RUB	0	21
<i>Aluterus monoceros</i>	Bourse loulou	ALM	0	2
<i>Balistidae</i>	Baliste	TRI	0	23
<i>Acanthocybium solandrii</i>	Thazard bâtard	WAH	0	14

14 espèces ont été pêchées au cours de cette marée. Trois d'entre elles se démarquent par leur présence sur un grand nombre de calées : *Caranx crysos*, *Balistidae* et *Elagatis bipinnulata*,

Le nombre d'individus de chaque espèce et le devenir de ces derniers sont présentés dans le tableau 6. Il montre une nette prédominance de trois espèces : *Caranx crysos*, *balistidae* et *Elagatis bipinnulata*.

La plupart des poissons à rostre a été mise en cuve, mais quelques voiliers ont été pris pour la cuisine du bord.

Toutes les tortues remontées vivantes ont été immédiatement remises à l'eau. La tortue rejetée morte était en état de décomposition avancée au moment de la capture.

Tableau 6. Estimations du nombre d'individus capturés selon le type de banc et leur devenir.

Espèce	Nombre		Devenir				
	Bancs libres	Bancs objets	Cuisine du bord	Rejeté vivant en mer	Rejeté mort en mer	Conserver par l'équipage	Mis en cuve
Tortues							
<i>Caretta caretta</i> (TTL)	0	3	0	2	1	0	0
<i>Eretmochelys imbricata</i> (TTH)	0	1	0	1	0	0	0
Poissons porte-épée							
<i>Makaira nigricans</i> (BUM)	3	5	0	0	0	0	8
<i>Istiophorus albicans</i> (SAI)	11	0	6	0	0	0	5
Requins							
<i>Carcharhius altimus</i> (CCA)	0	1	0	0	1	0	0
Autres poissons							
<i>Kyphosus sectatrix</i> (KYS)	0	1	0	0	0	0	1
<i>Lobotes surinamensis</i> (LOB)	0	27	0	0	2	7	18
<i>Coryphaena hippurus</i> (DOL)	0	48	2	0	0	0	46
<i>Seriola rivoliana</i> (YTL)	0	15	0	0	0	0	15
<i>Elagatis bipinnulata</i> (RRU)	0	5116	0	0	0	0	5116
<i>Caranx crysos</i> (RUB)	0	312002	0	0	0	0	312002
<i>Aluterus monoceros</i> (ALM)	0	2	0	0	0	0	2
<i>Balistidae</i> (TRI)	0	20970	0	15620	0	0	5350
<i>Acanthocybium solandrii</i> (WAH)	0	130	0	0	0	64	66

La capture des « autres poissons » est présentée en figure 6. Quelques espèces sont présentes de manière remarquable, *Caranx crysos* (RUB) avec 92,2% de la capture accessoire, les *Balistidae* (TRI) (6,2%). A elles deux, ces espèces représentent 98,4% des effectifs capturés d'espèces accessoires dans la catégorie « Autres poissons ».

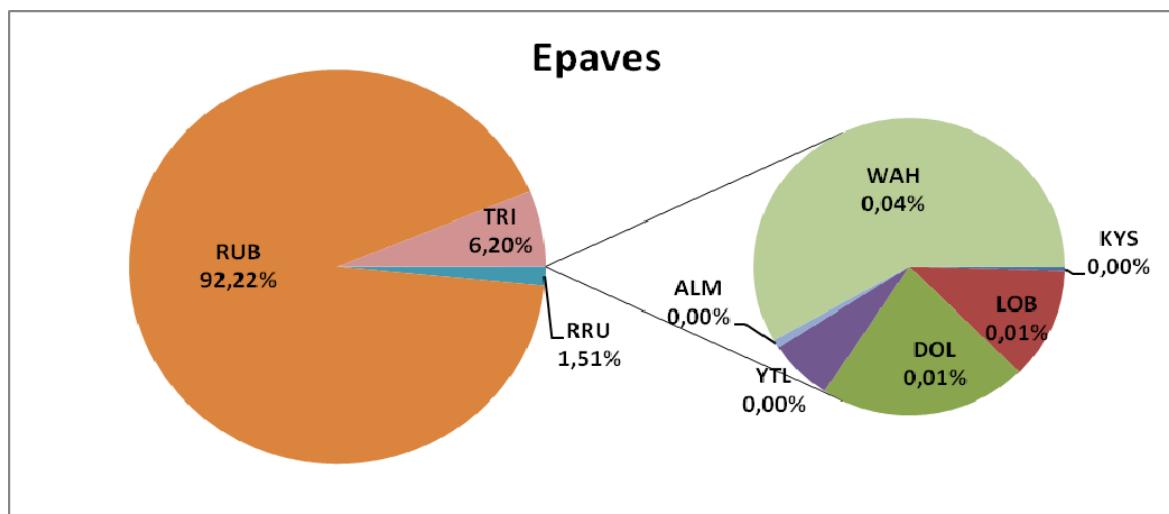


Figure 6. Composition des captures accessoires (en nombre) dans la catégorie « autres poissons » sur objets flottants.

5.2. Résultats par groupe d'espèces

La figure 7 représente la distribution de tailles des 4 principales espèces :

- *Balistidae TRI* avec 70 individus mesurés : les tailles varient entre 30 et 54 cm, avec un pic de fréquence à 36 cm. La longueur moyenne est de 36.2 cm.
- *Caranx cryos RUB* avec 56 individus mesurés : les tailles varient entre 29 et 40 cm, avec un pic de fréquence à 33cm. La longueur moyenne est de 33.6 cm.
- *Elagatis bipinulata RRU* avec 62 individus mesurés : les tailles varient entre 42 et 102 cm, avec un pic de fréquence à 62 cm. La longueur moyenne est de 60.3cm.
- *Acanthocibium solandrii WAH* avec 40 individus mesurés : les tailles varient entre 91 et 127 cm, avec un pic de fréquence à 110 cm. La longueur moyenne est de 107.8 cm

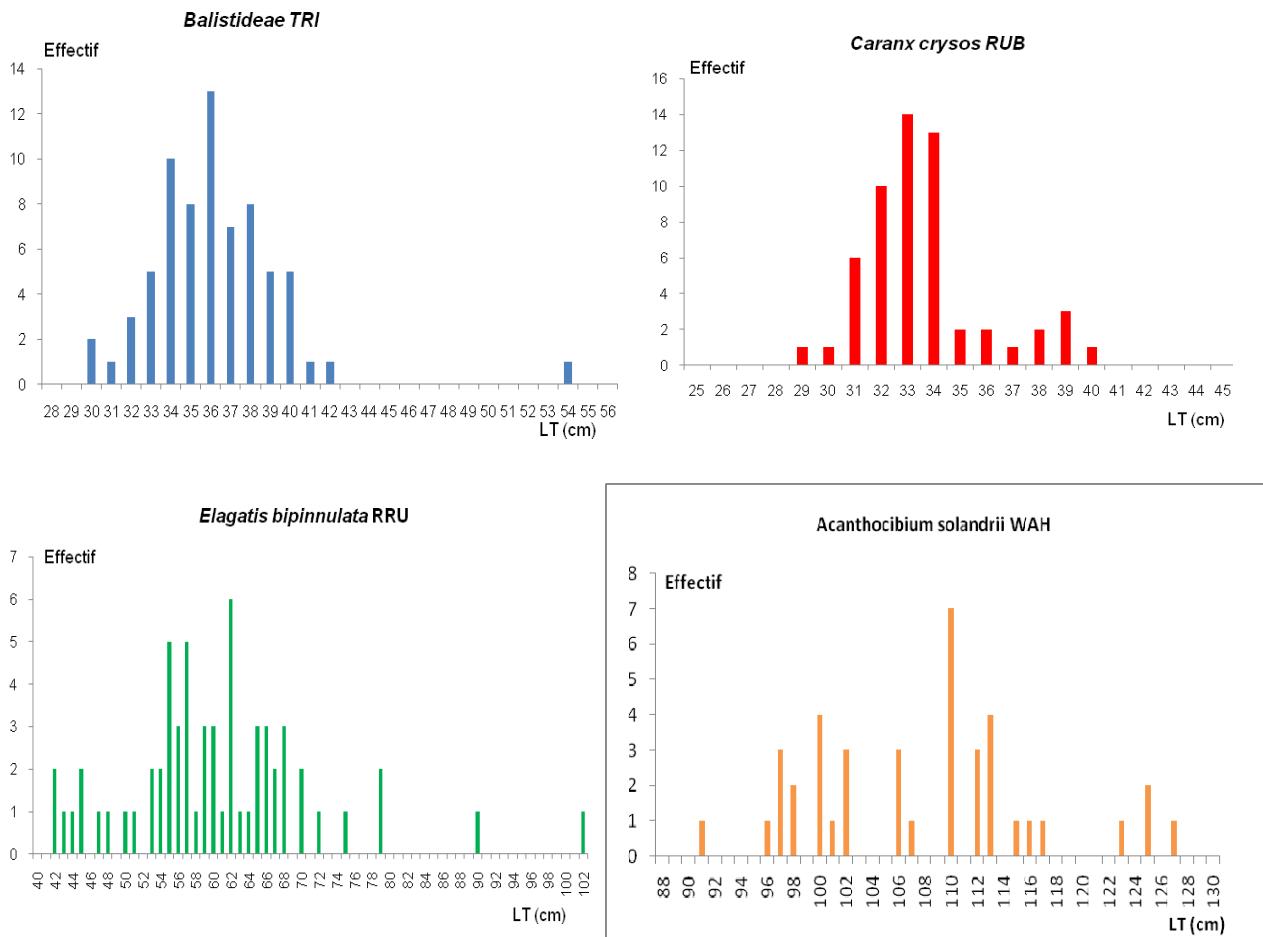


Figure 7. Distribution en taille chez *Balistidae TRI*, *Caranx cryos RUB*, *Elagatis bipinnulata RRU* et *Acanthocibium solandrii WAH*

ANNEXE 1 : Caractéristiques et apparaux de pêche

Caractéristiques du navire

Date de construction : **1991**

Longueur Hors Tout : **78,33mètres**

Longueur entre perpendiculaires : **75 mètres**

Largeur : **13,68 mètres**

Tirant d'eau : **5,410 mètres**

Nombre de cuves à poissons : **19**

Capacité des cuves à poissons : **1620 m³** soit **1100 tonnes de listao / 980 tonnes d'albacore**

Capacité des cuves à combustible : **558 m³**

Puissance du moteur principal : **4200 CV**

Vitesse en pointe : **17 nœuds**

Vitesse de prospection : **14 nœuds**

Équipements disponible à la passerelle

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gyro-compas	1		O
Loch	1	Ne fonctionne pas	N
Radar de navigation	1		O
Radar « Oiseaux »	2	Route 50kw/approche 30kw	O
Sondeur	2		O
Sonar	1		O
Radios VHF	4	+ 3 VHF portatives	O
Radios BLU	1		O
INMARSAT	1		O
GPS	3		O
Thermomètre enregistreur	1		O
VMS	1		O
Téléphone satellite	2	iridium	O
Courantomètre	1		O

Équipement de repérage et de suivi des bouées

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Iris			O
Neptune			O
M3I			O

Équipement informatique

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Gecdis			O

Autres équipements

Appareil	Nombre	Caractéristiques	Utilisation (O/N)
Skiff	1		O
Senne	1		O
Speed-boat	1		O
Jumelles (grosses fixes)	7		O
Jumelles	10		O

ANNEXE 2 : Calendrier de la marée

Date	Activités principales et observations marquantes				
	Activité (route, recherche)	Observations marquantes (bancs thons, DCP, oiseaux, mammifères...)	Nb calées +	Nb calées -	Autres remarques (route de nuit, météo...)
09/12/2012	Départ du port				
10/12/2012	Gazole en mer				Route de nuit vers l'Ouest
11/12/2012	Recherche				Route de nuit
12/12/2012	Recherche	Première épave			Recherche d'épave
13/12/2012	Recherche	Première pêche sur épave	2		Recherche d'épave
14/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
15/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
16/12/2012	Recherche		2		Recherche d'épave
17/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
18/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
19/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
20/12/2012	Recherche		1		Recherche d'épave
21/12/2012	Recherche	Nombreuses mattes de gros albacores	1	1	
22/12/2012	Recherche	Nombreux oiseaux et thons albacores ; capture d'une grosse matte de 140 tonnes		1	
23/12/2012	Recherche	Nombreux bancs de thons		1	
24/12/2012	Recherche	Pêche sur une épave au milieu des mattes de thons albacores	2		
25/12/2012	Recherche		1		
26/12/2012	Recherche				
27/12/2012	Recherche		2	1	
28/12/2012	Réparations	Filet déchiré sur la dernière pêche	1		Filet déchiré
29/12/2012	Recherche				Filet opérationnel
30/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
31/12/2012	Recherche				Recherche d'épave
01/01/2013	Recherche / transit				Traversée des eaux territoriales du Libéria donc pêche interdite
02/01/2013	Recherche	Reprise de la pêche	1		Recherche d'épave
03/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
04/01/2013	Recherche	Capture de 105 tonnes de poisson sur une épave	1		Recherche d'épave
05/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
06/01/2013	Recherche		2		Recherche d'épave
07/01/2013	Recherche				Recherche d'épave
08/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
09/01/2013	Recherche				Recherche d'épave
10/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
11/01/2013	Recherche		2		Recherche d'épave
12/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
13/01/2013	Recherche		2		Recherche d'épave
14/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
15/01/2013	Recherche		1		Recherche d'épave
16/01/2013	Recherche				Recherche d'épave
17/01/2013	Recherche / transit				

18/01/2012	Retour au port	Arrivé à Abidjan vers 8h30			
------------	----------------	----------------------------	--	--	--

ANNEXE 3 : Remarques particulières sur le déroulement de la mission

Remarque concernant l'échantillonnage des prises accessoires :

Pour échantillonner les espèces accessoires, plusieurs protocoles ont été appliqués selon les différents cas de figure.

La grande majorité du temps, les prises accessoires étaient trop nombreuses pour être comptabilisées en totalité. Pour obtenir un échantillonnage fiable et représentatif, voici le protocole qui a été suivi :

- Pour les espèces accessoires moyennement abondantes, elles étaient, dans la mesure du possible, comptabilisées en totalité.
- Pour les espèces les plus abondantes, un échantillonnage était réalisé sur tout le poisson défilant sur le tapis de tri pendant 1 minute. Il était ensuite rapporté à la totalité du temps de tri pour obtenir la quantité totale spécifique.
- Si la quantité de poisson le permettait (rarement), un échantillonnage sur la première salabarde a été réalisé.

Pour les Balistidae, une estimation du frigoriste ou du capitaine a été demandée car leur abondance ne permettait pas une énumération précise.

Dans le cas des poissons porte-épée, requins et tortues, relativement peu abondant et de grande taille, ils sont facilement énumérables.

En revanche, l'estimation des captures accessoires a été parfois très difficile ; notamment lors que le poisson est conduit dans les cuves de n°8 à 10. En effet, il n'y a aucun tri et l'échantillonnage est, par conséquent, impossible. Néanmoins, les prises accessoires ont pu être estimées avec les différents avis du capitaine, frigoriste et chef mécanicien.

Remerciement :

Je tiens à remercier le capitaine du Via Euros ainsi que l'ensemble de l'équipage pour l'accueil chaleureux durant cette marée.